



EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

Conseillers en exercice : 61

Date de Publicité : 15/12/15

Reçu en Préfecture le : 15/12/15
CERTIFIÉ EXACT,

Séance du lundi 14 décembre 2015
D-2015/691

Aujourd'hui 14 décembre 2015, à 15h00,

le Conseil Municipal de la Ville de Bordeaux s'est réuni en l'Hôtel de Ville, dans la salle de ses séances, sous la présidence de

Monsieur Alain JUPPE - Maire

Etaient Présents :

Monsieur Alain JUPPE, Madame Virginie CALMELS, Monsieur Nicolas FLORIAN, Madame Alexandra SIARRI, Monsieur Didier CAZABONNE, Madame Anne BREZILLON, Monsieur Fabien ROBERT, Mme Anne-Marie CAZALET, Monsieur Nicolas BRUGERE, Madame Brigitte COLLET, Monsieur Jean-Louis DAVID, Madame Emmanuelle CUNY, Monsieur Stephan DELAUX, Madame Nathalie DELATTRE, Monsieur Marik FETOUH, Madame Laurence DESSERTINE, Monsieur Jean-Michel GAUTE, Monsieur Pierre LOTHAIRE, Madame Emilie KUZIEW, Monsieur Pierre De Gaétan NJIKAM MOULIOM, Madame Arielle PIAZZA, Monsieur Jérôme SIRI, Madame Elizabeth TOUTON, Monsieur Joël SOLARI, Madame Ana maria TORRES, Monsieur Jean-Pierre GUYOMARC'H, Monsieur Michel DUCHENE, Madame Mariette LABORDE, Madame Marie-Françoise LIRE, Monsieur Erick AOUIZERATE, Monsieur Philippe FRAILE MARTIN, Monsieur Benoit MARTIN, Monsieur Gérald CARMONA, Madame Anne WALRYCK, Madame Marie-Hélène VILLANOVE, Madame Florence FORZY-RAFFARD, Madame Constance MOLLAT, Monsieur Alain SILVESTRE, Madame Marie-José DEL REY, Madame Maribel BERNARD, Monsieur Guy ACCOCEBERRY, Monsieur Yohan DAVID, Monsieur Edouard du PARC, Madame Sandrine RENO, Madame Estelle GENTILLEAU, Monsieur Yassine LOUIMI, Madame Stéphanie GIVERNAUD, Madame Solène COUCAUD-CHAZAL, Madame Cécile MIGLIORE, Madame Michèle DELAUNAY, Monsieur Pierre HURMIC, Monsieur Vincent FELTESSE, Madame Emmanuelle AJON, Monsieur Nicolas GUENRO, Madame Delphine JAMET, Monsieur Matthieu ROUYEYRE, Monsieur Jacques COLOMBIER, Madame Catherine BOUILHET,

Excusés :

Madame Magali FRONZES, Monsieur Marc LAFOSSE, Mme Laetitia JARTY ROY

Fourniture de la prestation Hello Lamp Post dans le cadre de l'organisation de la cinquième édition de la Semaine Digitale de Bordeaux. Marché droits exclusifs.

Monsieur Jean-Michel GAUTE, Adjoint au Maire, présente le rapport suivant :

Mesdames, Messieurs,

La Semaine Digitale de la Ville de Bordeaux est désormais un rendez-vous numérique connu et reconnu, tant du grand public que des professionnels.

La cinquième édition de ce temps fort qui vise à accélérer l'innovation en créant un moment de convergence entre les divers acteurs qui travaillent au développement du numérique à Bordeaux se déroulera du 5 au 9 avril 2016.

La précédente édition de la Semaine Digitale avait rencontré son public, soit près de 15.000 visiteurs, au cours des 70 événements proposés à travers le territoire de la Ville de Bordeaux.

Le travail d'exposition médiatique de la manifestation avait également permis d'atteindre une audience démultipliée aussi bien sur les réseaux sociaux que sur les médias traditionnels, et ce, sans compter l'enthousiasme des participants qui a rayonné tout au long de l'année.

Dans le cadre de cette prochaine Semaine Digitale, la Ville souhaite proposer sur son territoire une animation ludique et innovante « Hello Lamp Post » proposée par la société PAN STUDIO implantée à Londres.

Il s'agit d'une plate-forme de SMS ludique invitant la population à engager par sms des conversations avec le mobilier urbain familial.

Grâce à un code attribué à une sélection de mobilier urbain de la Ville de Bordeaux, les participants pourront envoyer un sms au mobilier choisi afin d'engager une conversation en lui posant une question

Cette animation a déjà été proposée à Bristol au Royaume Uni en 2013 (27.771 messages reçus, 10.458 conversations et 1.535 mobiliers urbains ou objets connectés sur 8 semaines) et en 2015 à Austin aux Etats-Unis (21.442 messages reçus, 8.008 conversations et 2.048 mobiliers ou objets connectés sur 6 semaines)

La Ville de Bordeaux souhaite passer avec la société précitée au titre des droits exclusifs qu'elle détient, un marché négocié sans mise en concurrence dont l'objet est la fourniture de la prestation Hello Lamp Post dans le cadre de l'organisation de la cinquième édition de la Semaine Digitale de Bordeaux.

Ledit marché sera conclu pour un montant global forfaitaire de 30 400 €, et pour une durée de 6 mois à compter de sa notification.

A l'issue de cette procédure négociée et vu du rapport d'analyse, la Commission d'Appel d'Offre lors de sa réunion du 25 novembre 2015 a décidé d'attribuer le marché à la société PAN STUDIO.

En conséquence, il vous est demandé, Mesdames et Messieurs de bien vouloir autoriser Monsieur le Maire à signer le marché précité avec la société PAN STUDIO, conformément aux articles 35-II 8 et 77 du Code des Marchés Publics.

La dépense sera imputée sur le budget des exercices concernés rubrique 020 comptes 611, 6228 et 6188.

ADOpte A L'UNANIMITE

Fait et Délibéré à Bordeaux, en l'Hôtel de Ville, le 14 décembre 2015

P/EXPEDITION CONFORME,

Monsieur Jean-Michel GAUTE